

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 28 mars 2025, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion des travaux routiers, renouvellement de la dernière couche de roulement à la « rue Millbich » à Troisvierges à partir de mardi 15 avril 2025 07h00 jusqu'à jeudi 17 avril 2025 07h00, il y a lieu de porter des restrictions à la circulation;

- **Route barrée dans les deux sens du tronçon de rue de la « rue Millbich » à Troisvierges comme indiquée en couleur jaune sur le plan annexé à partir de mardi 15 avril 2025 07h00 jusqu'à jeudi 17 avril 2025 07h00. Des déviations seront mises en place.**
- **Déviations vers la partie inférieure de la rue Millbich et le parking Tennis par le passage entre la « Grand-rue » et la « rue Millbich » comme indiquée en couleur bleue sur le plan annexé, suppression temporairement de l'article 1/1 c) accès interdit, sens interdit, rue Millbich pour la durée des travaux.**
- **Déviations vers les parkings 1 et 2 de la « Place Adames » par l'accès de la « rue de Binsfeld » comme indiquée en couleur rouge sur le plan annexé, suppression temporairement des articles ; 1/1 e) accès interdit, sens interdit, chemin longeant le centre culturel, et 1/4/1 a) et b) « rue de Binsfeld », interdiction de tourner à droite et gauche en direction Centre Culturel, pour la durée des travaux.**
- **Stationnement interdit dans la zone des travaux à la « rue de Millbich » à Troisvierges comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé à partir de mardi 15 avril 2025 07h00 jusqu'à jeudi 17 avril 2025 07h00.**

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions du Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête.
le bourgmestre:
signé Edy Mertens



Enlever le « 17/04/2025 »